

LETTRE INFO N°13



01 / 04 / 2026

MUTATIONS INTRA 2026

- Ouverture du serveur **le 02 AVRIL. Circulaire académique INTRA Parue le 31 mars.**
- **La liste des postes vacants** établie par le SNEP FSU Guyane sera transmise à tous les syndiqués.
- La FSU Guyane - SNES + SNEP + SNUEP - a animé une première visio intra le **mercredi 25 mars**. Un peu + d'une dizaine de collègues EPS étaient inscrits et y ont participé.
- **Prochaine visio INTRA : le 04 avril, 9h heure de Guyane**
- Pour + d'infos spécifiques sur l'EPS contactez EBION Boris par mail s3-guyane@snepfsu.net
- **CSA LGD** (Lignes Directrices de Gestion) du 24 Mars.

Ce Conseil Social Académique avait pour but d'entériner les points déjà débattus et validés lors du GT académique sur les Lignes Directrices de Gestion.

En ce qui concerne le second degré la FSU a demandé quelques ajustements sémantiques et techniques concernant les mesures de cartes scolaires et les critères Autorité Parentale Conjointe. Les LDG 2° ont été adoptées à l'unanimité.

- **CSA du 01 avril 2026.** Ordre du jour : les postes.

→ Extraits de la déclaration lue par les élus FSU.

- Le 26 mars 2025, nous vous rencontrons pour la première fois, lors du CSA de présentation des emplois alloués au fonctionnement de notre académie et de leur utilisation. A cette occasion, nous avons espéré que vous prendriez rapidement la mesure des défis que l'académie doit relever et nous vous avons indiqué que, pour la FSU Guyane, cela nécessitait **une réelle rupture avec les politiques éducatives menées depuis plusieurs années** ainsi que la **mise en place d'un plan de rattrapage** pour l'éducation en Guyane. Plan de rattrapage qui semblait alors sur la bonne voie car un protocole venait d'être signé avec votre prédécesseur
- Aujourd'hui, soit quasiment un an jour pour jour après votre arrivée, nous nous devons d'être honnêtes et de constater que vous avez effectivement pris la mesure de la situation de l'académie car d'audiences en réunions de suivi, en passant par les groupes de travail, **vous ne cessez de dire que vous partagez nos constats...**
- Il ne s'agit donc plus d'attendre** un hypothétique effet de redistribution, mais bien **de passer de la parole aux actes et de faire le nécessaire** pour obtenir les moyens dont l'éducation en Guyane a besoin.
- La politique éducative sociale et de santé doit impérativement viser à réduire les inégalités et à garantir la réussite scolaire de tous nos élèves.
- Au-delà des dysfonctionnements de l'administration, **c'est également la situation dans les établissements qui doit vous alerter.** Dans le second degré, les dotations que vous avez présentées le 21 janvier ne permettent pas aux chefs d'établissement de faire fonctionner correctement les EPLE. **Le taux de recours aux heures supplémentaires y est beaucoup trop élevé.** Cette contrainte se traduit mécaniquement par une pression accrue sur les équipes de direction, pression qui est ensuite directement reportée sur les personnels.
- À ce jour, les retours de notre enquête menée sur les EPLE sont particulièrement préoccupants. Sur les établissements ayant répondu, 13 % n'ont pas tenu leur conseil d'administration, et 23 % ne soumettent

pas le TRMD au vote. Au total, ce sont donc 36 % des établissements qui s'affranchissent des règles en vigueur

- **Ne pas présenter le TRMD au vote, ou ne pas réunir le conseil d'administration, constitue donc un manquement aux obligations qui s'imposent au chef d'établissement, en d'autres termes, une faute professionnelle.**
- Nous constatons également des discours fallacieux tenus aux collègues sur la réalité des obligations de service ou sur le régime des heures supplémentaires, notamment en REP+.
- Enfin, les choix opérés dans certains TRMD sont totalement déconnectés des besoins réels des établissements. Nous voyons des suppressions de postes dans des disciplines où les besoins ne sont déjà pas couverts, uniquement pour augmenter le volume d'heures supplémentaires imposées aux collègues. Cette logique conduit à une dégradation des conditions de travail, à une fatigue accrue des personnels et à une montée des tensions dans les équipes. Finalement, c'est une organisation du travail qui devient maltraitante et qui fait peser des risques psychosociaux importants sur les personnels enseignants.
- Nous vous le redisons solennellement, monsieur le Recteur, vous devez mettre un terme à cette maltraitance, car vous êtes le garant de la santé de tous les agents et usagers de l'éducation nationale.

ECHOS DES ETABLISSEMENTS. GUYANE

• Des inondations, en veux tu en voilà.

De fortes pluies tombent en ce moment en Guyane. Conséquences immédiates dans nombre d'établissements scolaires => des inondations sur et dans les « salles de classe » des professeurs d'EPS, rendant compliqué l'enseignement de la discipline dans de bonnes conditions.

La CTG est bien sûr informée car ce n'est pas « une nouveauté ». Quand agira t elle ??

KAPEL



CATAYEE



MELKIOR



L.PREVOT



EBOUE



DEDE



• MOBILISATIONS dans les établissements de Guyane.

Des établissements de + en + nombreux se mobilisent pour dénoncer la préparation de la rentrée prochaine (baisse de moyens, suppressions de postes, augmentation des HSA,...) ou pour protester sur les conditions actuelles d'accueil des élèves (problèmes de sécurité, d'hygiène, de gestion des ressources humaines, ...)

On vous avait parlé de Schoelcher et de A.B.Angoma dans la dernière lettre info...

LA SUITE ...



CANOPEE



Les 24 et 25 mars, la communauté éducative (enseignants, AED, CPE, AESH) du collège La Canopée s'est mobilisée et mise en grève afin de dénoncer plusieurs dysfonctionnements au sein de l'établissement. Pointant notamment un management directionnel jugé incompetent, nous avons également demandé au rectorat le recrutement d'AED supplémentaires afin d'augmenter le taux d'encadrement du collège et de rétablir un climat serein, fortement dégradé par une augmentation significative des bagarres et des actes d'incivilité. Du côté de la CTG, nous avons mis en évidence de graves problèmes liés à l'hygiène et à la sécurité : présence de rats, odeurs d'urine dans les salles, sanitaires en nombre insuffisant, souvent sans papier, sans savon, parfois sans chasse d'eau ni porte, manque de points d'eau, températures inacceptables dans les salles de classe, ainsi que des grilles poreuses permettant des entrées et sorties non contrôlées.

À la suite du dépôt du préavis de grève, le recteur a proposé un rendez-vous le mercredi 25 mars. Face à l'annonce du maintien de la grève prévue dès le 24 mars, il a finalement reçu six membres du conseil d'administration le lundi 23 mars. Conscient des difficultés liées à la gestion-direction de l'établissement, il a annoncé le recrutement d'AED supplémentaires ainsi que la mise en place d'un audit du collège et de son fonctionnement. Le mardi, face à l'absence de réponse de la CTG, après s'être mobilisés devant le collège La Canopée (en présence de la presse), les membres de la communauté éducative ont décidé de se rendre le lendemain devant les locaux de la CTG à Cayenne. Après négociations, des membres du conseil d'administration, une infirmière scolaire, une AESH et un AED ont été reçus, tandis que les autres membres de la communauté restaient mobilisés devant les locaux.

Au total et sur les deux jours, ce sont 60 personnels du collège qui ont été présents sur les deux manifestations sans compter le soutien de ceux qui ne se sont pas déplacés.

A.S.FELIX. MACOURIA



En grève le 26 mars 2026. Manque de moyens, classes surchargées, EDT sans logique, vie scolaire en difficulté, ... Préavis de grève déposé du 26/03 au 01/04.



LYCEE DE MARIPASOULA

25 MARS 2026. Absence d'infirmière, pénurie d'eau potable, manque d'enseignants, problème de sécurité, stages bloqués,... Les élèves du lycée alertent sur les conditions d'accueil de l'établissement.

IRACOUBO



9H en tout en moins sur la dotation, prélevées sur 4 disciplines. L'EPS étant celle qui a le + gros retrait. Et une rivière dans le hall sportif avec la saison des pluies.

LYCEE EBOUE.

Une motion a été votée par profs + parents lors du dernier CA pour s'opposer à la dotation prévue et réclamer davantage de moyens pour la rentrée prochaine.

VOLMAR. St Laurent

Dep sept 2025, l'arrivée d'une nouvelle chef a entraîné une dégradation très nette du climat scolaire. Absence ou mauvaise communication, incitation à la délation, surveillance permanente, infantilisation des personnels, ... tout y passe. L'un des CPE est en arrêt de travail, pour accident de service suite à du harcèlement de la part de la direction. Certains agents ont peur. Un courrier demandant audience au Recteur et médiation est en préparation.

- **Collège OTHILY. Mana. Sortie pour les élèves du collège.**

Les BG et MG, qui ont remporté le tournoi interne de Futsal du collège Othily ont pu bénéficier d'une journée « récompense » ce dimanche 22 mars 2026 : déplacement sur Cayenne pour assister à une rencontre de très bon niveau entre le 1^{er} et le 3^{ème} du championnat R1 de Futsal. Moment de convivialité avec le club de l'AASK, que nous remercions, repas offert par l'AS sur la plage de Kourou, puis passage au CSG que certains élèves découvraient pour la 1^{ère} fois. Une journée réussie et qui restera dans les mémoires de nos élèves.

CHASSAING Romain. Pour le collège Othily.

Mobilisation du 31 mars 2026

Répondant à l'appel national et local à la mobilisation contre les moyens attribués à l'Education, et faisant suite aux multiples mouvements dans les établissements de Guyane de ces dernières semaines, les collègues se sont retrouvés devant le rectorat de Cayenne mardi 31 mars.



Congés Longue Maladie / Congé de Grave Maladie / Congé Longue Durée

L'avocat de la FSU Me WEYL cherche **des collègues victimes d'une réduction des 40%** lors de CLD / CLM / CGM. Cette démarche entre dans le cadre de la lutte contre la diminution des 40% lors de ces congés.

Merci de nous contacter au plus vite si vous êtes concerné (e). S3-guyane@snepfusu.net

Actualités FSU. Gel des Salaires.

Communiqué FSU. 20 MARS 2026

Le Gouvernement a donc froidement confirmé le **choix de geler les rémunérations des agent-es de la fonction publique**, refusant toute mesure générale d'amélioration des rémunérations pour 2026 et annonçant déjà la continuité pour 2027.

Il choisit d'aggraver la crise de recrutement qui affaiblit les services publics et refuse reconnaissance et soutien aux personnels dans leurs missions fondamentales au service de la population et de la cohésion sociale. **Mieux, il s'attaque à leurs droits, cherchant à restreindre les autorisations spéciales d'absence pour raison familiale ou l'accès au temps partiel thérapeutique.**

Il dessine ainsi, **après la baisse de 10 % de la rémunération en congé maladie**, une politique qui s'en prend aux plus vulnérables, aggrave les inégalités déjà subies par les femmes, majoritaires dans les métiers de la fonction publique. La guerre lancée par les États-Unis et Israël au Moyen-Orient fait craindre une nouvelle hausse de l'inflation, et une crise économique mondiale qui nécessitera à nouveau des services publics forts, capables de soutenir et d'accompagner les catégories de la population les plus touchées.

La situation de crise politique de la France est marquée par la progression de l'extrême droite, des idées et des actes racistes. En sortir nécessite des mesures d'urgence, visant à redéployer les services publics pour répondre aux besoins de la population et à redonner confiance à la jeunesse par des politiques d'éducation ambitieuses, capables de répondre aux défis sociaux et écologiques. Dans ses expressions comme dans les mobilisations pour les moyens de la fonction publique, la FSU affirme que la défense des service public exige de reconnaître celles et ceux qui les font vivre, en commençant par prendre des mesures salariales d'urgence.

REFORME DU TEMPS PARTIEL THERAPEUTIQUE

Communiqué intersyndical. Réforme du temps partiel thérapeutique dans la fonction publique : un recul inacceptable

Le temps partiel pour raison thérapeutique, amélioré en 2021, permet aux agent-es publics de continuer à travailler ou de reprendre progressivement leur activité lorsque leur état de santé est fragilisé. Ce droit, obtenu à l'issue d'un dialogue social exigeant, est devenu un outil indispensable pour prévenir les ruptures professionnelles et protéger la santé de milliers de personnels, en particulier des femmes occupant des métiers pénibles.

Aujourd'hui, le gouvernement envisage une réforme qui reviendrait à réduire l'accès à ce dispositif et à affaiblir les droits des agent-es malades. Sous couvert de « concertation », les documents présentés lors des groupes de travail montrent clairement une volonté de restreindre l'accès au temps partiel thérapeutique et affaiblir sa portée, sans aucun bilan sérieux ni analyse des causes réelles du recours au temps partiel thérapeutique.

Les pistes présentées sont inacceptables : • Instauration d'un délai maximal de 30 jours à compter de la demande pour accorder le temps partiel thérapeutique ouvrant la porte à des refus ou à des remises en cause de la prescription médicale initiale * Entretien préalable obligatoire au motif d'organiser la continuité du service, entre l'agent-e et l'employeur public, source de pressions et de dérives visant à, par exemple, dissuader les agent-es de recourir à leur droit. • Impact sur les conditions de reconstitution des droits pour bénéficier d'une nouvelle autorisation de temps partiel thérapeutique. • Impact aussi sur la durée de reconstitution des droits à congé de longue maladie notamment dont le décompte serait désormais au prorata de la quotité de temps travaillé pour les agent-es placés-es en temps partiel thérapeutique.

Ce dispositif est largement mobilisé par les femmes qui représentent 64 % des agent-es publics. Toutes les organisations syndicales ont souligné en outre que les femmes paieraient un lourd tribut, de la même manière qu'elles sont frappées plus durement par la baisse de 10 % de la rémunération en arrêt maladie !

Alors même qu'un accord égalité professionnelle est en cours de négociation, un tel recul est incompréhensible et contraire aux discours du gouvernement sur la protection de la santé des agent-es publics et de l'égalité professionnelle.

Les organisations syndicales de la fonction publique CGT, FO, CFTD, UNSA, FSU, Solidaires, CFECGC, FA-FP dénoncent fermement ce projet et exigent son retrait immédiat. Aucun recul des droits en matière de santé au travail n'est acceptable ni négociable !

LE SNEP FSU Guyane sur les réseaux

RETROUVEZ toutes les infos du SNEP FSU Guyane ici :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100054539316042>

SE SYNDIQUER... IL N'EST JAMAIS TROP TARD POUR BIEN FAIRE !

Pas de syndiqué-es = Pas de syndicat = Pas de défense de ses droits.

⇒ Se syndiquer au SNEP-FSU ? <https://lesite.snepfsu.fr/adhesion-par/>



Je vous remercie pour votre attention et votre lecture attentive

Je vous souhaite à tous d'excellentes vacances de Pâques. Doucement sur le bouillon et les chocolats !!

EGEA Andrea. Pour le SNEP FSU Guyane.